Envoyé en préfecture le 19/02/2024 Reçu en préfecture le 19/02/2024 Publié le

ID: 054-255403719-20240209-CS2401-DE

Rapport n° 1

Parc naturel régional de Lorraine **Comité Syndical** Réunion du 09 février 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Objet : Finances / Administration générale / Débat d'Orientations Budgétaires 2024

En application des dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT, le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe en effet à l'information des élus, favorise les échanges au sein du Comité syndical en facilitant les discussions autour des priorités et des évolutions financières de la collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Le débat se déroule sur la base d'un rapport qui vous a été remis et qui porte sur les orientations budgétaires, la programmation des investissements avec une prévision des dépenses et des recettes.

Ainsi, les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 ont, pour objectif, de préserver la continuité de l'action du Parc naturel régional de Lorraine, tout en tenant compte de sa situation financière et des évolutions à venir.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- de PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2024,
- d'**AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président, Jérôme END